

Saint-Ouen, le 20 avril 2026

## LE BOIS DE BRÉVIANDE : HISTOIRE D'UNE MÉTAMORPHOSE...

Depuis 2020, une politique de restauration et de sécurisation des espaces a été engagée dans le bois de Bréviande. Les travaux sont pilotés par Île-de-France Nature, concepteur, maître d'ouvrage et gestionnaire du site.

**Fin mai 2026 marquera la fin des travaux de la clairière nord du Bois de Bréviande.** Avec la réalisation du sentier de découverte naturaliste du Bois de la Tour en 2025, il constitue la seconde étape d'un chantier de plus grande envergure, visant à redonner à ce secteur de 210 hectares de la forêt régionale de Bréviande une qualité paysagère et écologique conforme à ses fonctions de nature et de loisirs.

Explication sur ce projet, décliné en plusieurs étapes :

### **Phase 1 : aménagement d'un sentier de découverte naturaliste entre sablières et forêt**

En **2024-2025**, un **sentier de découverte naturaliste** d'1,5 km a été aménagé autour des anciennes sablières du **Bois de la Tour**. Ce bois urbain de proximité offre des paysages surprenants sur ses 40 hectares, du fait de son ancienne exploitation en carrières de sable et l'émergence de blocs de grès de Fontainebleau.

Le sentier permet de protéger les milieux écologiques tout en facilitant le parcours de promenade. Il officialise des cheminements préexistants et présente à la fois l'histoire et l'écologie du site, entre forêt, lande à callune et mares.

Des travaux de restauration écologique ont d'abord été réalisés, avec la réouverture des mares et des milieux sableux, colonisés par des essences pionnières (bouleaux, peupliers, saules). Un travail sur la protection des talus, érodés par les passages des deux-roues, a été conduit en parallèle afin de protéger cet habitat rare, abritant de nombreuses espèces d'insectes.

Au bord du sentier, des mobiliers ont été installés pour profiter de pauses contemplatives et pédagogiques.

### **Phase 2 : la clairière-arboretum, 5 hectares de nature redessinés**

En **2025-2026**, le réaménagement des 5 hectares de la **clairière nord**, secteur le plus fréquenté du bois, a permis de redonner au site une qualité paysagère attendue, de restaurer les milieux naturels en présence, de valoriser l'arboretum existant et de prévenir toute réinstallation illicite.

Le bois de Bréviande, transformé au début des années 1980 en vue de proposer un bois équipé et récréatif aux habitants de Melun-Sénart, présentait en effet plusieurs problématiques :

- le déséquipement progressif des aménagements usés par le temps et endommagés par les tempêtes ;
- des dégradations et pratiques interdites impactant la qualité du site de plus en plus régulièrement : stationnements et dépôts sauvages, campements illégaux, feux et barbecues...
- la propagation de maladies touchant les essences d'arbres les plus répandues dans nos forêts franciliennes (Châtaignier, Erable, Frêne) et nécessitant des interventions sur le patrimoine arboré atteint.

Le projet paysager a donc essentiellement consisté à :

- valoriser et étendre l'arboretum, point d'intérêt apprécié de la clairière nord ;
- re-travailler les lisières, les bosquets et les entrées pour mieux sécuriser et protéger le périmètre du site, tout en limitant le compactage des sols par le piétinement ;
- revoir le réseau de circulations dans un but de lisibilité spatiale profitant à un maximum de publics ;
- redéfinir les surfaces de prairies en gestion différenciée et la strate arborée, pour bénéficier d'ambiances variées entre soleil et ombre.

### **Phase 3 à venir : la restructuration du parking forestier**

En **2027-2028**, la prochaine étape sera la **restructuration** et la **renaturation** partielle de la **grande boucle de parking forestier** du Bois de Bréviande. La configuration actuelle du parking amène les véhicules au cœur du boisement, ce qui ramène l'ambiance urbaine et ses nuisances au cœur de l'espace naturel.

Pour mieux protéger le site des mésusages et amplifier le milieu forestier, les places de stationnements seront regroupées à l'entrée du parking à proximité de la D346. L'accessibilité à tous sera prise en compte et une signalétique d'accueil permettra aux visiteurs de se repérer pour la suite de leur parcours. Selon le secteur, la voirie sera transformée en allée forestière ou renaturée. Pour retrouver la forêt, il faudra désartificialiser les sols afin de garantir la reprise des dynamiques sylvicoles.

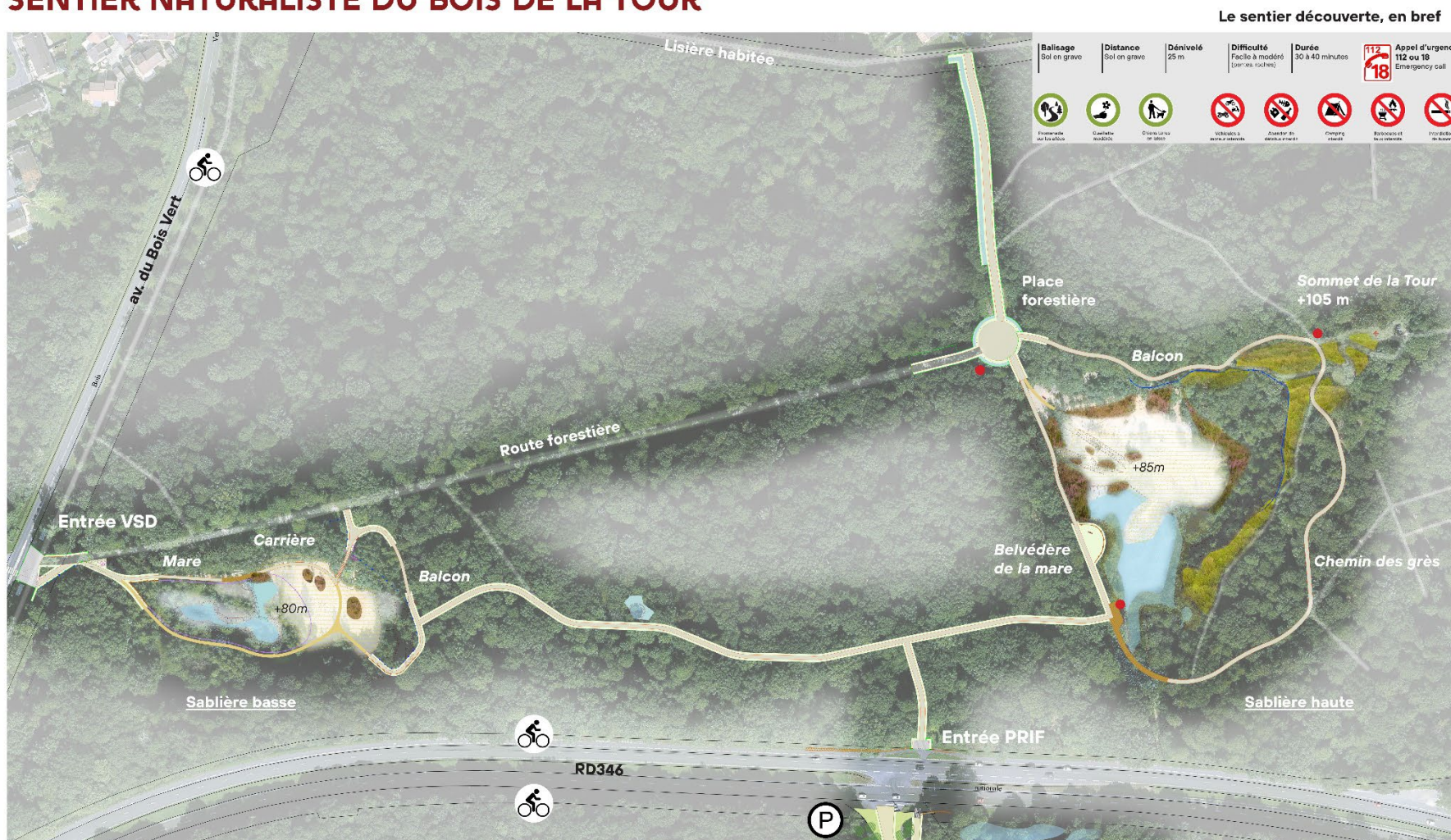
Les tas de terre visibles, stockés le long des voiries du parking, sont issus des terrassements de la 2<sup>e</sup> phase de travaux. Ils seront réemployés sur place, comme ressource pour restaurer les sols forestiers dans une logique d'économie circulaire.

Les études opérationnelles démarreront au 4<sup>e</sup> trimestre 2026.



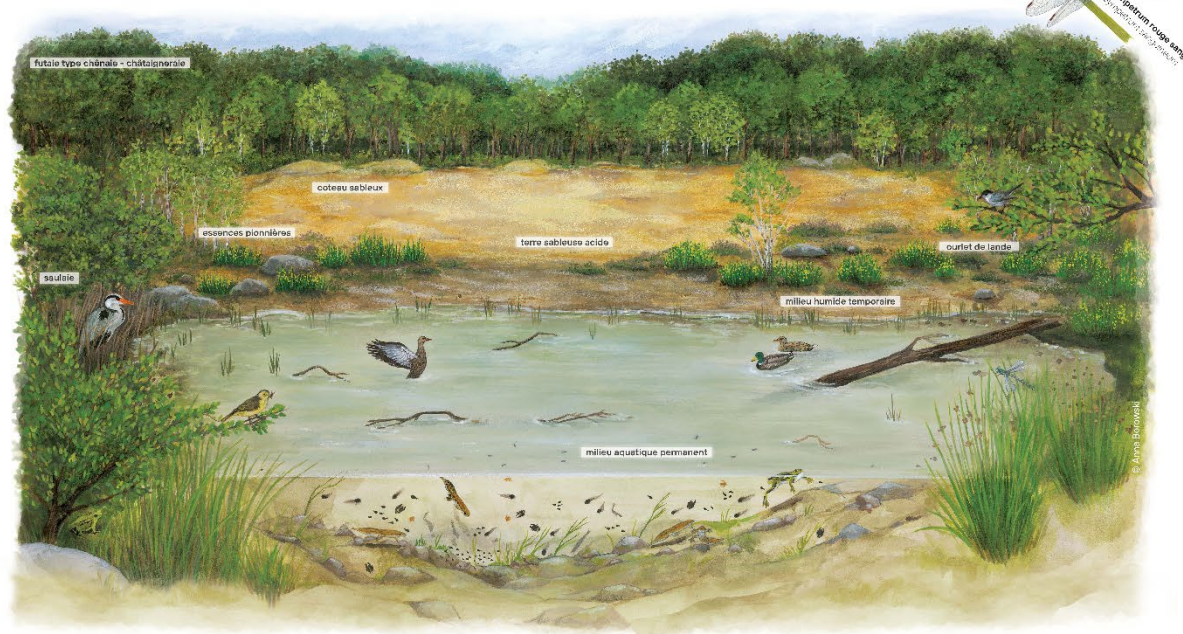
## Phase 1 : Parcours du sentier naturaliste

### ESPACE NATUREL RÉGIONAL DE ROUGEAU-BRÉVIANDE SENTIER NATURALISTE DU BOIS DE LA TOUR



## Phase 1 : Sentier naturaliste – exemple de panneau pédagogique « Mares et sablières, milieux sensibles »

### ESPACE NATUREL RÉGIONAL DE ROUGEAU-BRÉVIANDE SENTIER NATURALISTE DU BOIS DE LA TOUR



#### MARE ET SABLIERE, MILIEUX SENSIBLES

Deux mares se sont formées en point bas des sablières par collecte des eaux de pluie. Petites étendues d'eau stagnante de faible profondeur, permanentes ou temporaires, elles constituent des écosystèmes et jouent un rôle écologique important. Elles permettent de conserver l'eau en forêt, une ressource essentielle pour la faune. Elles offrent un habitat aux amphibiens, oiseaux, odonates, insectes et végétation aquatique. Par exemple, les grenouilles et les tritons, qui sont des amphibiens, ont besoin de zones en eau au printemps pour se reproduire et pour que leurs larves se développent. Une fois adultes, ils passent le reste de l'année cachés sous le bois mort des milieux humides, se nourrissant de petites proies telles que les insectes et les vers.

Le sable de surface est un substrat peu fréquent en forêt. Lorsqu'il est maintenu à nu au sol et sur des coteaux, il constitue un habitat précieux pour certains insectes, parmi lesquels des abeilles sauvages. L'association de ces deux milieux, aquatique et sabulicole, offre un intérêt floristique et faunistique remarquable.

#### L'espace naturel protégé

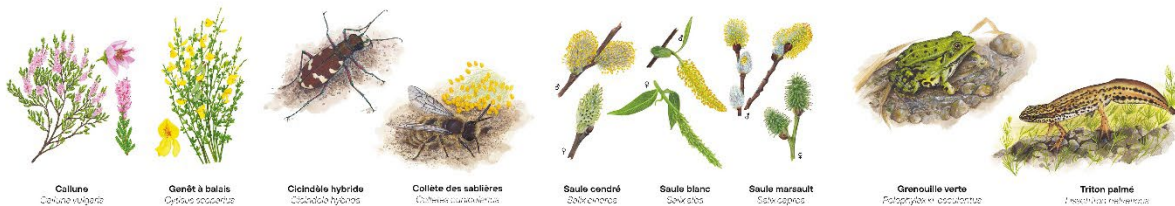
Milieux sensibles et dynamiques de par leur nature, localisation et taille, les sablières sont à observer depuis les chemins afin de garantir la pérennité des habitats. Sans perturbation, un milieu ouvert en forêt se referme : les plantes pionnières herbacées s'implantent, suivies d'arbustes et de jeunes arbres. La restauration écologique des mares et de la sablière s'effectue régulièrement, en fonction de l'évolution de la végétation. Les ligneux apportent ombre et matière organique, qui comble progressivement la pièce d'eau. En se décomposant, cette matière enrichit le milieu tout en réduisant l'oxygène disponible pour les organismes aquatiques. Au sol, cette décomposition enrichit et modifie également les sols sableux, transformant les habitats et leur faune en un écosystème forestier.

Merci à Monique Berger et Serge Gadoum pour l'identification des hyménoptères du site, ayant conduit à des mesures de protection du milieu.



Charnière vers 1980 : l'expansion du coteau engendré un creux sur l'île.

#### La répartition graduée des espèces entre coteau sableux et milieu aquatique



**Phase 2 : Clairière-arboretum – vue en perspective aérienne du projet de la clairière nord**



© Antoine Derrien pour Île-de-France Nature

**Clairière-arboretum – vue perspective du projet au niveau du sol (au niveau du bowlingrin)**



© Antoine Derrien pour Île-de-France Nature

**Phase 3 : schéma de principe du futur parking**



## À propos d'Île-de-France Nature

Depuis un demi-siècle, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine et l'accès à la nature pour tous.

En déployant à l'échelle locale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- protège, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire ;
- crée des continuités vertes reliant les centres urbains aux grands espaces naturels régionaux ;
- soutient l'agriculture francilienne.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.



[iledefrance-nature.fr](http://iledefrance-nature.fr)



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

**Angélique LUCAS**

**Chargée de communication et de médiation locale**

**[angelique.lucas@iledefrance-nature.fr](mailto:angelique.lucas@iledefrance-nature.fr)**

**LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS**